



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-91771>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-91771**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MAIRIE AULNAY SOUS BOIS

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MAINTENANCE ET INSTALLATION DES SYSTEMES D'ALARMES INTRUSION DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX - ANNEE 2024/2025 RECONDUCTIBLE JUSQU'EN 2027/2028

Description : La présente consultation concerne la maintenance et les installations des systèmes d'alarmes intrusion dans les bâtiments communaux - année 2024/2025 reconductible jusqu'en 2027/2028.

Identifiant de la procédure : c11a0afe-dfc1-4ba2-800e-515fe814b60b

Identifiant interne : BAT 24-01

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 50324200 Services de maintenance préventive

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 35121700 Systèmes d'alarme

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : AULNAY-SOUS-BOIS

Code postal : 93600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché est lancé selon une procédure formalisée conformément aux dispositions des articles L.2124-1, L. 2124-2, R.2124-1 et R. 2124-2 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un marché conclu à prix mixte : - D'une part, une partie à bons de commande en application des dispositions des articles R2162-4, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins. - D'autre part, une partie à prix forfaitaire des dispositions des article R. 2112-6 2° du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire. Cet accord-cadre concerne des prestations de fourniture et de service. Par conséquent, il est soumis au C.C.A.G.-F.C.S. D'une part, la partie unitaire est conclu sans minimum et avec un maximum de 400 000 € H.T annuel. D'autre part, , la partie forfaitaire sera réglée par application du prix global et forfaitaire renseigné par le titulaire dans la décomposition du prix global et forfaitaire (D.P.G.F. - Annexe n°4 de l'A.E.) remise à l'appui de son offre. L'accord-cadre est conclu pour une période d'un an (1) à compter de sa notification. L'accord-cadre peut être reconduit par périodes successives d'un (1) an pour une durée maximale de reconduction de trois (3) ans, sans que la durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins quatre (4) mois avant la fin de la durée de validité du marché. Conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique, le titulaire du marché ne pourra pas refuser cette reconduction. Voir l'article 2.2 du règlement de la consultation pour les délais d'exécution.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : maintenance et les installations des systèmes d'alarmes intrusion dans les bâtiments communaux - année 2024/2025 reconductible jusqu'en 2027/2028.

Description : Les prestations objets du présent marché public sont nécessaires pour : - la maintenance préventive systématique des systèmes d'alarme intrusion établie sur la base d'une visite annuelle par système d'alarme ; - la maintenance corrective des systèmes d'alarme intrusion pour un défaut apparu suite à l'utilisation d'un équipement ; - la fourniture et l'installation de matériel neuf pour le remplacement des systèmes obsolètes et pour la prise en charge de nouveaux bâtiments.

Identifiant interne : LOT UNIQUE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Nomenclature supplémentaire (cpv): 35121700 Systèmes d'alarme

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : AULNAY-SOUS-BOIS

Code postal : 93600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 29/07/2024

Durée : 180 Jour

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires de prestations de services identiques ou similaires à l'objet du présent marché, et réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (2021, 2022 et 2023) ; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité ;

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère « prix », pondéré à hauteur de 40%, sera apprécié au regard : Sous-critère n°1 : Du détail quantitatif estimatif complété par le pouvoir adjudicateur à partir des prix du Bordereau des Prix Unitaires (BPU - annexe n°3 de l'AE) remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre - 90% ; Sous-critère n°3 : De la remise consentie par le soumissionnaire au regard du Bordereau des Remises (B.R - annexe n°5 de l'A.E) complétés par le soumissionnaire et remis à l'appui de son offre - 10%.

Critère :**Type :** Qualité

Description : Le critère « valeur technique », pondéré à hauteur de 50%, sera apprécié au regard du cadre de mémoire technique (C.M.T - Annexe n°7 de l'A.E) comprenant les informations remplies par le soumissionnaire suivantes : Sous-critère n°1 : La description de l'organisation interne du soumissionnaire - 30% - apprécié sur la base des éléments suivants : Le nombre de techniciens affectés par le candidat à l'exécution des prestations du marché - 30% ; L'organigramme du candidat et les fonctions respectives des différents intervenants affectés à l'exécution des prestations du marché (CV et qualifications) - 70%. Sous-critère n° 2 : La description des modalités d'intervention pour la maintenance préventive - 30% - apprécié sur la base des éléments suivants : La méthodologie d'intervention pour les opérations de maintenance préventive et le dimensionnement de l'équipe dédiée (qualifications, CV, compétences pour répondre aux besoins du marché) - 50% ; Le planning de réalisation de la maintenance préventive, la première année du contrat - 30% ; Les modèles de rapport proposés à l'issue de la maintenance préventive - 20%. Sous-critère n°3 : La description des modalités d'intervention pour la maintenance curative et pertinence du matériel proposé en cas de renouvellement ou d'extension - 40% - apprécié sur la base des éléments suivants : La méthodologie d'intervention pour les opérations de maintenance curative et le dimensionnement de l'équipe dédiée - 50% ; L'organisation du centre d'appels et l'amplitude horaire de ce dernier - 30% ; Adéquation du matériel proposé avec l'existant et le besoin exprimé dans le cahier des charges - 20%. Nota : Il est obligatoire de transmettre en annexe au cadre de mémoire technique les fiches techniques et descriptives correspondant au matériel neuf du bordereau des prix unitaires (annexe n°3 de l'acte d'engagement) pour le remplacement des systèmes obsolètes et pour la prise en charge des nouveaux bâtiments, conformément à l'article 4.2 du présent règlement de la consultation.

Critère :**Type :** Qualité

Description : 3 - Le critère « Délais », pondéré à hauteur de 10%, sera apprécié au regard du bordereau des délais (annexe n°4 de l'A.E), complété et remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre, au regard des éléments suivants : Sous-critère n°1 : Les délais d'intervention de maintenance corrective à compter de la réception du bon de commande, en situation dite normale - 40%. Nota : Ces délais ne pourront pas excéder cinq (5) jours ouvrés à compter de la réception du bon de commande. Sous critère n°2 : Les délais d'intervention de maintenance corrective à compter de la réception d'un courriel du représentant du pouvoir adjudicateur, en situation dite urgente - 60%. Nota : Ces délais ne pourront pas excéder un (1) jour ouvré à compter de la réception d'un courriel du représentant du pouvoir adjudicateur. Si le titulaire ne s'engage sur aucun délai d'intervention, les délais maximums indiqués ci-dessus s'appliqueront. Le titulaire s'engage à respecter les délais d'exécution renseignés par lui dans le bordereau des délais (annexe n°4 de l'A.E) remis à l'appui de son offre, qu'il s'agisse de commandes sur B.P.U ou sur catalogue. Les interventions normales et urgentes auront lieu du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00, pour l'ensemble des sites.

5.1.11 Documents de marché**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 22/07/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_0KYCALIDJQ

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 16/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : MAIRIE AULNAY SOUS BOIS

Numéro d'enregistrement : 21930005000016

Adresse postale : Place de l'hôtel de Ville

Ville : Aulnay sous bois

Code postal : 93600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique

Adresse électronique : marches-publics@aulnay-sous-bois.com

Téléphone : 0148796363

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine PUIG

Ville : MONTREUIL

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 98dcd692-ad6d-49b5-bd70-1222ca23f0a1-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Par un avis rectificatif du 11 juillet 2024, le pouvoir adjudicateur a décalé la Date Limite de Réception des Offres initialement prévue au 29 juillet 2024 à 12h00 au 6 septembre 2024 à 12h00. Par le présent avis rectificatif du 2 août 2024, le pouvoir adjudicateur a décalé la Date Limite de Réception des Offres, issu de l'avis rectificatif du 11 juillet 2024, au 16 septembre 2024 à 12h00. Les article 1.3, 1.6, 3.1, 4.2 et 5.3 du règlement de consultation ont été modifié afin de prendre en compte la modification de la forme du prix. De même, le Détail Quantitatif Estimatif est communiqué aux candidats. L'article 3.2 et la page 2 de l'acte d'engagement ont été modifiés. L'article 1.4 du Cahier des Clauses Administratives Particulières et l'article 1.2.1 du Cahier des Clauses Techniques Particulières ont été modifiées. La numérotation des annexes à l'acte d'engagement a été modifiée.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bb14ca42-ffbf-4caa-a0e1-0475bb31fc97 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/08/2024 à 16:49

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/08/2024